

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 4

Belloy sur Somme

juin 2010

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet inclus

COMMERCE AMBULANT

Tous les lundis et jeudis matins de 8 heures à 13 heures, sur le parvis de l'église, monsieur GALLAND, vous propose fruits, légumes et œufs frais.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le CLSH se déroulera du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet inclus. Il accueillera les enfants d'âge maternel et jusque 13 ans.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie. Une réunion sera organisée avec les parents et l'équipe d'animation

le vendredi 11 juin 2010

A 19 heures à la mairie de Belloy Sur Somme

La réunion sera suivie d'une rencontre avec Raphael FERNANDEZ animateur du Centre d'Animation Jeunesse de la Communauté de Communes pour les 13 - 17 ans

FETE L'ECOLE COMMUNALE

La fête de fin d'année de l'école communale se déroulera le **samedi 26 juin**, dans l'enceinte même de l'école.

Au programme : le matin, à 11 h, présentation du spectacle des enfants des classe maternelle et élémentaire, et l'après midi de 14 h à 16 h, divers jeux et activités seront proposés, avec de nombreux lots à gagner.

Les tickets pour les activités seront en vente sur place.

1 ticket = 0.50 €/par 10 = 4 €

Venez nombreux !

FETE DE L'ECOLE NOTRE DAME

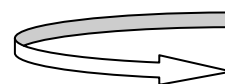
L'école Notre Dame de Belloy Sur Somme organise sa kermesse qui aura lieu le **dimanche 20 juin**.

La journée débutera par une célébration à l'église de Belloy à 11 heures avec la participation des enfants. Dès 12 heures ouverture de la restauration à la salle des fêtes, puis spectacle des enfants. Divers stands de jeux pour tous.

Vous êtes tous les bienvenus !

MISSION LOCALE

Un conseiller de la mission locale du Grand Amiens est disponible dans les locaux de la mairie d'Ailly sur Somme le jeudi matin et le jeudi après midi dans les locaux de la mairie de Picquigny pour accueillir le public jeune (16/25 ans) et l'accompagner sur son projet de formation ou/et professionnel.



INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 5

Belloy sur Somme

juin 2010

QUALITE DE L'EAU

La dernière analyse effectuée par le laboratoire Départemental d'analyse montre que la qualité de l'eau est excellente à Belloy. Le rapport est affiché en Mairie.

OLYMPIQUE DE BELLOY

Les clubs de football rencontrent des difficultés à former des équipes de jeunes (préadolescents et adolescents).

C'est ainsi que 5 clubs représentant 8 communes ont décidé de se regrouper pour former un club : **FC SAMARA Jeunes** : L'ES3VB, Belloy Sur Somme, St Sauveur, Picquigny et la Chaussée Tirancourt.

Une journée « portes ouvertes » aura lieu mi-juin pour vous présenter ce projet et répondre à vos questions. Les enfants concernés seront pour la saison 2010/2011 les enfants nés entre décembre 1995 et janvier 2005.

Les jeunes et les adultes continueront à fonctionner comme auparavant.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le président du club de Belloy : Monsieur POCHOLLE au 06 81 09 16 00.

DON DU SANG

Salle des Chanoines de Picquigny le **vendredi 11 juin de 14h30 à 18h30**

ASSOCIATION DE CHASSE AU MARAIS

L'assemble générale aura lieu le **samedi 19 juin à 10 heures** au foyer.

Cette invitation s'adresse aux adhérents et à tous ceux qui souhaitent adhérer.

Les inscriptions pour la saison 2010/2011 seront prises à cette occasion.

CRAM NORD PICARDIE DEVIENT LA CARSAT NORD PICARDIE

A partir du 1^{er} Juillet 2010, la CRAM Nord Picardie deviendra la CARSAT NORD PICARDIE.

Le nom change, les missions de service public restent : le service de la retraite aux salariés, l'aide et l'accompagnement aux assurés fragilisés ainsi que la prévention-tarifcation des risques professionnels auprès des entreprises. En tant qu'organisme de Sécurité Sociale, la CARSAT mènera toujours ses missions au titre de la valeur de solidarité.

A partir du 1^{er} juillet 2010, le **3960** devient le numéro unique de l'assurance retraite. Il sera couplé au **09 71 10 39 60** pour les accès de l'étranger ou par les Box et mobiles. Le coût d'appel passe de 9 centimes la minute au coût d'une tarification locale.

